

Saint-Georges-d'Orques

Les taxes d'imposition baisseront de 1 % pour le budget 2013.

Le dernier conseil municipal de ce mois d'avril était essentiellement consacré aux finances avec l'arrêté des comptes de 2012 et le vote du budget primitif 2013.

Avant d'aborder l'examen du budget primitif 2013, le maire Jean-François Audrin proposait, compte tenu de la situation financière de la commune, de diminuer les taux d'imposition des trois taxes locales de 1%, ce qui porte les taux à 21,39% pour la taxe d'habitation, 24,50% pour le foncier bâti et 120,69% pour le foncier non bâti.

Conseiller municipal d'opposition, Frédéric Menon signalait que « *Les taux restaient plus élevés ici que dans les communes voisines* ». Un argument auquel le maire répondait en un seul mot « *Héritage* ». Malgré l'abstention du groupe Morales, les nouveaux taux d'imposition étaient votés. Restait à débattre du budget primitif, présenté par l'adjoint



■ Le futur centre jeunesse sera adossé au CCR face skatepark

aux finances. Il proposait un budget 2013 avec des dépenses et des recettes de fonctionnement équilibrées à 6,317 M€ et à 3,361 M€ en investissement. Les charges de personnel (3,019 M€) représentent 49% des dépenses de fonctionnement et se rappro-

chent du montant moyen de la strate. En investissement, les recettes comprennent la vente des terrains à la Saam pour 517 000 €.

La plupart des dépenses d'investissement concernent des travaux en cours, puisque la seule grande opération nouvel-

le concerne la création d'un espace jeunesse pour une enveloppe financière de 250 000 €.

Le budget primitif 2013 était adopté même si le groupe Morales votait contre et que Bruno Raymond-Clergue s'abstenait.

De nouvelles caméras de vidéo protection

Deux autres questions étaient à l'ordre du jour. Elles concernaient deux demandes de subventions, l'une pour les travaux d'isolation du bâtiment abritant la nouvelle mairie, et l'autre pour l'extension de la vidéo protection. En effet, huit caméras supplémentaires seront installées dans les secteurs Mijoulan, carrefour Demarne, la Gaillarde et nouvelle mairie. Ces deux dossiers étaient votés à l'unanimité.